

**SENAN**

**ÉGLISE**

**ST ETIENNE ET ST FIRMIN**

La première chose que l'on remarque et qui peut surprendre en regardant cette église est sa situation, son positionnement, peu courant : sur le bord même de la route sur laquelle elle déborde, alors qu'en général les églises sont précédées d'un parvis ou d'une place plus ou moins grande en fonction du lieu et de leur importance. L'aspect extérieur est celui d'une construction lourde et massive qui n'offre, à priori, rien d'intéressant. La surprise vient du contraste entre l'extérieur et l'intérieur qui au contraire présente un fort bel ensemble auquel on est loin de s'attendre, ensemble qui bien que relevant de deux époques distinctes se caractérise par une grande pureté et unité de style. Le chœur est du XIIe et la nef du XVIe. Cette caractéristique explique que l'église soit placée sous le double vocable de St Etienne et St Firmin. Le chœur du XIIe est ce qui reste de l'église originale ; il est placé sous le vocable de St Etienne. La nef de la première moitié du XVIe est, elle, sous le vocable de St Firmin.

**- Présentation historique :**

La première mention d'une église à Senan est faite en 1080. Il s'agit d'un prieuré attribué à St Robert, fondateur de l'Abbaye de Laignes (En Cotes d'Or, à la limite du département de l'Yonne sur la route de Tanlay.).

Au XIII<sup>e</sup> siècle : construction d'une église plus importante dont les éléments restants constituent le chœur de l'église actuelle. Celle-ci appartenait aux prieurs de Senan, dépendants de l'Abbaye de Molesmes.

En 1543 construction de la nef et des bas côtés ainsi que l'atteste une date gravée dans une clef de voûte du bas côté nord.

Au centre, à la croisée du transept, se dresse le clocher élancé particulièrement élégant qui (à la différence de l'ensemble de la couverture qui est en tuile bourguignonne) est couvert d'ardoises. Il est embelli aux quatre angles et sur ses quatre faces de clochetons ornés de fleurons et d'épis de faîtage en plomb.

En 1562 les armées de Coligny brûlent l'église et investissent la vallée d'Aillant. En 1593 la vallée du Tholon est à nouveau investie par la Ligue. Guise s'empare de Senan comme de nombreuses paroisses de la région. Le maréchal de Biron reprend la vallée pour le roi.

Il faudra attendre le Second Empire pour que les premiers travaux de restauration commencent à la suite des relevés réalisés par Viollet-le-Duc en 1864.

En 1924 une horloge est installée sur les quatre faces du clocher, par l'entreprise Odobey de St Moret pour un montant de 9 200 francs.

Comme bien des églises de notre pays celle-ci entre dans le patrimoine communal à la suite de la loi de 1905 concernant les biens de l'Eglise de France.

Le 23 septembre 1911, cette église est entièrement classée au titre des Monuments Historiques. Commencée en 1992, la restauration actuelle de l'édifice est en cours ; si les plus importantes tranches de travaux ont été réalisées, tout n'est pas terminé.

### **- Présentation et principes généraux :**

Cette église, comme la grande majorité des églises anciennes, est orientée Est-Ouest. Le chœur est orienté vers l'Est, côté du soleil levant, côté d'où vient la lumière, c'est-à-dire : la parole de Dieu. En conséquence le portail d'entrée est sur la façade occidentale. Il s'en suit que le transept se divise en deux, d'un côté le transept Nord et de l'autre côté le transept Sud. L'église est bâtie sur un plan simple de croix latine et se compose d'une nef, d'un transept et du chœur à fond plat (les chœurs sont soit à fond plat, soit se terminent en abside) avec des bas côtés sur toute la longueur de l'édifice. Cette église se caractérise par ses dimensions amples pour un tel village. Longueur du vaisseau : 45m35 ; largeur des nefs : 13m90 ; largeur du sanctuaire : 6m70 ; hauteur de la voûte de la nef : 8m40 ; hauteur du sanctuaire : 7m65.

## - Présentation des différentes parties de l'église :



**1 :** Avant d'entrer dans l'église regardons la façade occidentale. Le portail principal, surmonté d'un fronton triangulaire, placé au haut d'une volée de marches, encadré par deux puissants contreforts, s'appuie sur d'élégants pilastres doubles d'époque Renaissance. Enrichi d'une délicate décoration de feuillages portant des fruits, il date de l'époque d'Henri IV (roi de France de 1589 à 1610). Ce portail est surmonté d'une large fenêtre en ogive elle-même surmontée d'une niche destinée à recevoir une statue (habituellement une statue de la Vierge Marie ou celle du saint protecteur de la

paroisse). Au dessus de cette niche on voit le blason de la famille Prévost, seigneur de Senan (XVe-XVIe).

### **2 :** Entrons dans l'église :

Nous sommes face à la grande nef et à ses bas côtés. Cette partie de l'édifice se caractérise par une nef centrale flanquée de bas côtés sur toute sa longueur d'une grande régularité et d'une grande pureté de style. Nous sommes ici devant une œuvre d'architecture religieuse qui se caractérise par la pureté des lignes et la sobre beauté de l'ornementation. La nef et les bas côtés sont voûtés en pierre, à nervures ogivales qui retombent sur des piliers flanqués de petits pilastres composites. L'ensemble est éclairé par d'élégantes fenêtres à réseaux ornées de vitraux en



grisaille du XIXe. La nef et les bas-côtés datent du milieu du XVIe siècle ainsi que le confirme une date (1543) sculptée dans une clef de voûte du bas côté nord (dans la seconde travée qui précède le transept). Le carré du transept est lui de style flamboyant. Cet ensemble d'une grande unité a été élevé d'un seul jet sous François Ier (roi de France de 1515 à 1547). Dans le dallage on trouve plusieurs pierres tombales. Dans l'allée centrale de la nef, l'une d'elles pourrait être celle de Pierre Bourgeois, vicaire à Senan en 1516 et Jehan Bourgeois, vicaire à Cesy, elle porte la date de MILV XL VII (1547). Devant la chapelle sud du transept on remarque une autre pierre tombale, probablement d'un membre de la famille Baudesson (famille connue à Auxerre au XVIIe et XVIIIe siècles).

**3 :** Le transept : le transept est un vaisseau transversal, perpendiculaire à la nef, qui la sépare du chœur et forme les bras d'une croix dans les églises en croix latine comme c'est ici le cas. L'église étant orientée Est-Ouest de chaque côté de la croisée du transept nous trouvons deux chapelles : chapelle Nord et chapelle Sud.

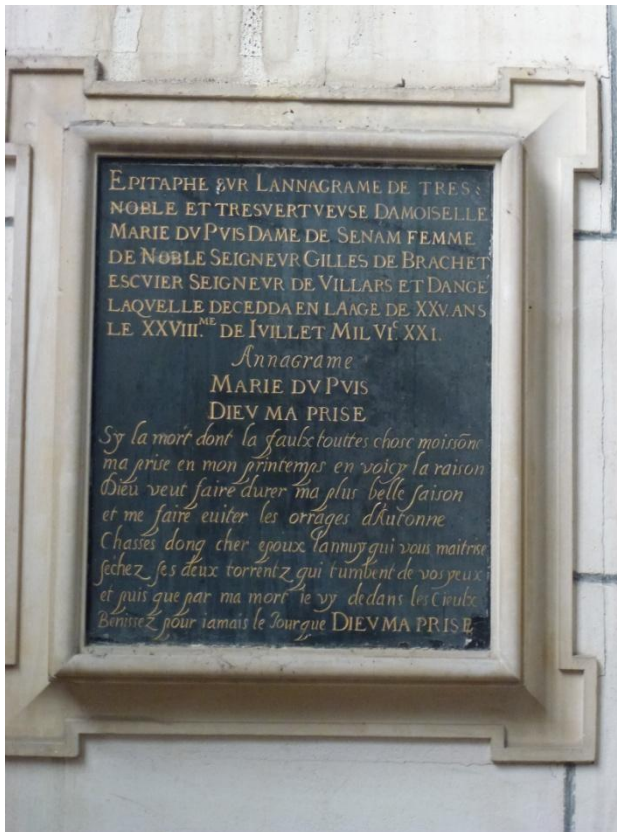
La chapelle Sud (à droite du Chœur), éclairée par une grande baie à lancettes, est la chapelle des anciens seigneurs de Senan. Notons la délicatesse du travail réalisé par les sculpteurs sur l'autel comme sur les voûtes. De l'extérieur on peut constater qu'elle est encadrée par deux contreforts d'angle disposés différemment. Celui de l'angle S-O forme un angle de 45°, tandis que celui du S-E est perpendiculaire à la façade ; malgré leurs dispositions différentes ils sont composés de façon symétrique. On ignore les raisons de cette différence de positionnement.

A l'intérieur, on trouve (à la voûte, sur les petites colonnes située de part et d'autre d'un fort bel autel Renaissance, ainsi que sur les fragments d'une pierre tombale placée dans le mur sud) les armoiries du seigneur de Senan, Antoine

Le Prévost (décédé en 1547), que l'on voit sur les fragments de cette pierre tombale revêtu de son armure, à ses côtés son épouse, Edmée de Saint- Phalle (morte en 1549). Ce blason « au chevron de gueule, chargé de trois besants de même » est le blason qui servira de base, en le « cassant » c'est-à-dire en lui adjoignant d'autres éléments (les hermines que l'on trouve dans le blason de la famille d'Assigny (XVIIe-XVIIIe) derniers des six seigneurs jalonnant l'histoire de la terre de Senan durant près de trois siècles), pour créer l'actuel blason de la commune qui fut homologué « à l'unanimité de ses membres », par la Commission Nationale d'Héraldique lors de sa session le 7 juillet 2006.







Dans cette chapelle, outre ce fort bel autel renaissance et cette pierre tombale il faut noter l'étonnante épitaphe gravée dans une plaque de marbre noir sur l'anagramme (un anagramme est un mot nouveau formé par les lettres d'un mot existant placées dans un ordre différent) de Marie du Puis, dame de Senan, placée dans le mur Ouest de cette même chapelle. On peut y lire ce qui suit : « Epitaphe sur l'anagramme de très noble et très vertueuse damoiselle Marie Du Puis, dame de Senan, femme de noble seigneur Gilles de Brachet, Esquier, seigneur de Villars et Dange, laquelle décéda en l'aage de XXII (22) ans le XXVIIIe (28<sup>e</sup>) de juillet MIL VI XXI (1621).

Anagramme

Marie du Puis  
Dieu ma prise.

« Si la mort dont la faulx toutes choses moissonne ma prise en mon printemps en voicy la raison : Dieu veut faire durer ma plus belle saison, et me faire éviter les orages d'Autonne. Chasses donc cher époux lannuy qui vous maitrise. Séchez les deux torrents qui tombent de vos yeux, et puis que par ma mort je vy dans les Cieulx, bénissez pour jamais le jour que DIEU MA PRISE. »

Toujours dans cette chapelle, au dessus de l'autel, on peut voir une fort belle Nativité (1887) d'Etienne Azambre. Etienne Azambre (1859-1933) fut élève de Bouguereau ; on se doit de souligner, comme pour son maître, sa profonde connaissance du métier et sa remarquable technique. Il travaillera aux côtés de Maurice Denis et de Georges Desvallières. Il passera de nombreux étés au château de Senan (propriété de sa famille) ce sera pour lui l'occasion d'offrir de nombreuses fresques et toiles que l'on peut voir dans des églises de la région (Champlay, Coulanges-la-Vineuse ou Saint Maurice le Viel). Il réalise aussi les quatre fresques, qui ornent l'intérieur de la façade occidentale et les bas côtés de l'église, qui rappellent la vie du Christ (Annonciation, Nativité, Jésus au temple, Baptême du Christ.).

La chapelle Nord du transept (comme la chapelle sud) est éclairée par une belle baie à lancettes. Elle est décorée de vitraux datant du XIXe. Sur le mur Nord, St Louis et Ste Hélène, et sur le mur Ouest, St Roger et Ste Suzanne. On reconnaît St Louis tenant dans ses mains une maquette de la Ste Chapelle et Ste Hélène, mère de l'empereur Constantin, à qui on attribue la découverte de la Croix du Christ, tenant cette même croix. Dans la partie haute de ces vitraux on voit différents blasons. Comme chaque fois que l'on voit des blasons se pose la question suivante : de qui sont-ils ? Il s'agit des blasons des Oudinot et de familles qui leur sont apparentées.



En haut à gauche les armoiries de la famille Oudinot. Nicolas Charles Victor Oudinot, duc de Reggio (Bar-le-Duc 1767-Paris 1847). Sur ce blason on peut voir des heaumes nous indiquant qu'il s'agit d'un militaire puisqu'il était maréchal de France et un lion rappelant son courage légendaire, Napoléon l'ayant présenté au tsar de Russie comme étant le « Bayard de l'Empire ». Ce lion tient une grenade nous rappelant les grenadiers d'Oudinot (régiment qui avec la Vieille Garde étaient les régiments d'élites de l'infanterie napoléonienne). Son fils Victor (grand cavalier) fut le restaurateur de l'Ecole de Cavalerie de Saumur avant de s'illustrer en commandant l'expédition Italienne de 1849 au cours de laquelle il prend la ville de Rome et rétablit le Pape Pie IX sur le trône.

En haut à droite les armoiries de la famille de Cormenin, famille de robe originaire du Gâtinais voisin : Louis-Marie de Lahaye, vicomte de Cormenin (Paris 1788-1867) appartient à une famille de magistrats et d'administrateurs de la marine (ce que rappellent les ancres qui figurent sur ses armoiries) député de Joigny, vice-président de l'Assemblée Constituante en 1848, éminent juriste. Durant les décennies de ce milieu de siècle la France connaît un développement industriel et économique spectaculaire, de grands travaux sont réalisés (A Paris percement des nouvelles avenues par le baron Haussmann, nouvelles routes et création des voies ferrées dans tout le pays, etc...), L-M de Cormenin prend conscience qu'il faut créer un droit nouveau, spécifique, permettant à l'Etat d'exercer ses prérogatives régaliennes dans un cadre juridique précis préservant les droits des citoyens. C'est ce qu'il mettra en œuvre, il aura une influence mondiale puisqu'on le considère comme étant le père du Droit Administratif moderne.

Légèrement en dessous, à gauche, les armoiries de Soufflot : Germain Soufflot, enfant de l'Yonne (Irancy 1713 – Paris 1780), architecte,

directeur de la manufacture royale des Gobelins (1755), contrôleur général des bâtiments du roi, est anobli par Louis XV en 1757. Son œuvre majeure est l'église Ste Geneviève à Paris, aujourd'hui : le Panthéon où il est d'ailleurs inhumé. Il est le grand représentant du style néoclassique sous Louis XVI. Ses armoiries très parlantes montrent que l'héraldique est une science vivante reliée au concret. En les regardant on comprend clairement qu'il s'agit d'un architecte, puisqu'on y voit une colonne rappelant les temples antiques et deux petits animaux à la queue large et aplatie qui étaient encore fréquents en France à cette époque et qui sont les animaux bâtisseurs par excellence, à savoir : des castors.

Plus à droite les armoiries de la famille Foacier : originaire de Sens cette famille s'installe à St Julien du Sault ( 1453) à la fin de la Guerre de Cent Ans, nous trouvons dans cette famille une lignée de financiers durant plus de cinq siècles. Henri (1732-1818) Receveur Général des Fermes Générales du Roi fut chargé lors de la Révolution d'apurer les comptes de la Couronne et de liquider la Ferme Générale.



Sur le mur Ouest, au haut du vitrail on voit les armoiries des Castelbajac. Cette famille de noblesse immémoriale (Xe siècle) s'illustre dès l'époque médiévale et notamment durant les Croisades ce que rappelle la croix dans leurs armoiries. Alliés aux plus grandes familles de l'aristocratie française, rappeler les membres de cette lignée revient à évoquer les grandes heures de l'histoire de France. Plus près de nous, nous nous contenterons de mentionner Pauline de Castelbajac (1825-1902) qui présida le Comité des Dames (La Société de Secours aux Blessés Militaires) mouvement constitutif ultérieurement de la Croix-Rouge Française.

**4 :** Au centre de l'édifice se trouve le maître-autel, en chêne sculpté, situé à un emplacement peu courant. En effet il ne se trouve pas au fond du chœur comme cela est habituellement le cas mais à l'entrée du transept, au croisement même des bras de la croix. On peut le dater de Louis XIII (roi de France 1610-1643). Le corps de l'autel est constitué d'un tombeau sur lequel on peut voir un admirable « Christ au tombeau » d'une profonde sérénité. L'autel proprement dit est surmonté du tabernacle et d'un retable en



chêne sculpté, orné de délicates colonnes torses à chapiteau composite, lui-même surmonté d'un clocheton. Toujours à la croisée du transept, un peu en avant de l'autel sur des colonnes torses, deux magnifiques anges en bois sculpté de la même époque. Dans la première travée de la nef, de part et d'autre de l'autel, on note de belles stalles en chêne, ainsi qu'un peu plus haut dans la nef la chaire qui, comme l'autel et les stalles, sont du XVIIe.

**5 : Le Chœur**, situé derrière le maître autel, est la partie qui subsiste de l'ancienne église dédiée à St Etienne. Cet ensemble date de la fin du XIIe. Cette partie de l'édifice est formée de deux travées séparées par deux arcs en ogive retombant sur des piliers cantonnés de colonnes dont le tailloir (tablette surmontant un chapiteau ou une colonne) à moulures creuses est caractéristique de cette époque. Sur le fond plat du chœur une fenêtre bilobée en ogive chanfreinée du XVIe et un vitrail du XIXe représentant les saints patrons de l'église : St Etienne et St Firmin. Au chevet, de part et d'autre de la nef principale on note deux voûtes en bois cintrées en berceau ; il s'agit de voûtes en bois lambrissées recouvertes d'un enduit en plâtre. Leur date de construction n'a pu être définie avec précision mais elles renvoient clairement au couvrement d'origine de la nef et du chœur de l'église (c'est-à-dire : XIIe).

On sort de cette église agréablement surpris par le contraste entre un aspect extérieur qui ne présente pas un intérêt majeur et l'intérieur de l'édifice dont l'unité, l'harmonie, l'équilibre en un mot la beauté ont justifié que l'église soit classée Monument Historique. Source de notre plaisir durant cette visite cette beauté, dont Hector Bianciotti nous dit « L'intérêt qu'elle suscite dépend de notre conscience du futur, de la foi qu'on y met. (Seules les larmes seront comptées.) », nous prouve combien nos aïeux avaient foi en l'avenir de notre pays et plus particulièrement de notre village. Cette église comme des milliers d'autres, comme des milliers de monuments, contribue à la richesse de notre patrimoine culturel ; nous en sommes les héritiers. C'est à nous d'en prendre soin car, rappelons le, « il n'y a pas de futur sans passé » !

Mairie de Senan  
1 Route d'Aillant sur Tholon  
89710 SENAN  
Rédigé en 2012

